



CONGO 66 ANS

Le lien entre la Nation et le panafricanisme

Consolider les institutions nationales et poursuivre la construction du pays ne sont pas des choix incompatibles avec le panafricanisme, socle de l'intégration continentale. Ainsi pourrait-on résumer le discours du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à l'occasion de la célébration, ce 15 août 2026, du 66^e anniversaire de l'accession du Congo à l'indépendance.

Rappelant l'impératif pour le gouvernement de tenir ses engagements vis-à-vis de la population et de ses partenaires, le chef de l'État veut voir le Congo s'approprier la gestion de ses ressources propres et en tirer des bénéfices conséquents à travers la mise en œuvre de diverses réformes parmi lesquelles la digitalisation sans délai des services publics et notamment des régies financières.

Le président de la République établit le lien entre l'aspiration au développement de la Nation et l'idéal panafricaniste dont il est un des ardents défenseurs. Il a réitéré l'annonce relative à l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2027, de la décision portant suppression des visas pour les Africains désireux de se rendre au Congo.

L'intégralité du message du chef de l'État en page 2

DOSSIER DE LA RÉDACTION

GRANDE FOIRE AGRICOLE DU CONGO

Un rendez-vous à grands enjeux

Pages 4 et 5

FINANCES PUBLIQUES

Consolider la tendance baissière de la dette

Page 3

AVIATION CIVILE

Les défis de la performance

Page 4

NUMÉRIQUE

Progrès plausibles

Page 6

FORCE PUBLIQUE

Eradiquer le grand banditisme urbain

Page 7

RÉINSERTION SOCIALE

Aubeville accueille ses premiers pensionnaires

Page 16

UNIVERSITÉ DENIS-SASSOU-N'GUESSO

Umaro Sissoco Embaló, Macky Sall et Mahamadou Issoufou décorés

Page 8

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

La Zlecaf approche

Page 8

PATRIMOINE

Un nouveau musée aux normes internationales

Page 11

FOOTBALL/HANDBALL

Soulagement et préoccupation

Pages 13 et 15

Éditorial

Pédagogie

Page 2

☒ **SUPPLÉMENT**

ECO-CAMACO

Accélérer la mécanisation agricole

ÉDITORIAL

Pédagogie

Le 12 août à Aubeville, dans le département de la Bouenza, la cérémonie de lancement des activités du Centre d’insertion et de réinsertion sociale des jeunes par le président de la République, Denis Sassou N’Guesso, était chargée de symboles.

Au titre des prises de parole d’usage, le préfet du département, le directeur du Centre et le ministre de tutelle ont exposé, tour à tour, sur le bien-fondé de l’expérience en cours, pour laquelle quelque deux cents jeunes hommes sont pris en charge dans l’optique d’abandonner leurs mauvaises habitudes et se relancer dans une perspective d’avenir.

Rejetés par la société pour s’en être éloignés de plein gré ou non, tous couraient à une perte définitive certaine. La nation a fait le choix de les accompagner vers la bonne porte de sortie à travers une formation qualifiante qui passe par une rééducation spécifique ; elle y a mis les moyens.

Par-dessus tout, le point d’orgue de la cérémonie a été l’adresse du chef de l’État aux pensionnaires d’Aubeville. « *Chers amis, je viens de visiter votre centre, je crois que vous aussi réalisez que c’est le résultat de grands efforts, on pourrait dire de sacrifices consentis à la fois par l’Etat mais aussi par vos familles car il n’est pas question de vous abandonner* ».

En les désignant « *chers amis* », le président de la République s’est mis au diapason de ces jeunes enfants en montrant combien l’aboutissement du projet mis en œuvre lui tient à cœur. Dans un an, lorsqu’ils auront achevé leur cycle de formation pour embrasser une autre carrière que celle du péril permanent, ces jeunes s’épanouiront.

Ils comprendront alors le sens du pardon contenu dans l’allocution du chef de l’État quand il les a invités, ce 12 août 2026, à la discipline, à ne pas désertir le Centre, mais à se préparer à prendre leur destin en main pour leur propre bien et celui des foyers qu’ils seront appelés à bâtir. Ce plaidoyer du président de la République fera date.

Les Dépêches de Brazzaville

Message à la Nation du président de la République, Denis Sassou N’Guesso, à l’occasion de la célébration du 66^e anniversaire de l’indépendance

Mes chers compatriotes ;

Le 15 août 2026, notre pays, la République du Congo, célèbre le 66ème anniversaire de son accession à la souveraineté internationale. La commémoration de ce passé commun interpelle notre conscience collective et magnifie l’identité de la Nation.

Nous célébrons les 66 ans de notre indépendance après l’élection présidentielle du 15 mars 2026. Le thème retenu pour cette célébration, «Objectif Développement: accélérons la marche !», résume le chemin parcouru, les avancées réalisées et projette la progression continue de notre Peuple vers de nouvelles conquêtes. La matérialisation de cette directive procède des conditions permissives telles :
- l’affirmation de la volonté politique ;
- la primauté de la bonne gouvernance ;
- la mobilisation de la ressource appropriée.

A ce sujet, la détermination des pouvoirs publics à mener à bien nos projets de développement ainsi que les réformes économiques et financières en cours demeure sans équivoque.

Pour sa part, notre Peuple fait preuve de résilience et assume son destin avec optimisme et confiance. Rappelons aussi que la mise en œuvre de notre Projet de société, «l’Accélération de la marche», requiert la mobilisation de ressources conséquentes, d’où l’impérieuse nécessité, pour nous, d’explorer l’environnement économique et financier de notre appareil étatique. C’est ce qu’on appelle « Compter sur ses propres forces ».

A cet effet, Nous sommes convaincus que l’accélération de la numérisation des secteurs d’activité porteurs -tels les douanes, les ports, les impôts, le foncier- peut annihiler l’évasion des recettes publiques, procurer suffisamment de ressources pour couvrir les charges de fonctionnement de l’Etat et soutenir l’effort de développement. Le budget de l’Etat exercice 2027 devrait être, dans son orientation et son élaboration, un test cardinal pour l’ingéniosité gouvernementale.

La grande mobilisation du Peuple lors de l’élection présidentielle devrait être perçue comme une promesse fondée sur la conviction et l’optimisme de la satisfaction espérée de ses attentes. Dans ce sens, le Peuple dit avoir pleinement et en toute responsabilité honoré ses engagements durant ce scrutin. Il attend désormais les justes retombées de sa détermination et de son choix, ce qui nous impose le devoir de tenir parole. C’est pourquoi, Je n’accepterai pas que « l’Accélération de la marche » vers le développement ne se réduise à une clause de style ou à un simple slogan.

Mes chers compatriotes ;

Accélérer, c’est aller raisonnablement le plus vite possible. De ce fait, après avoir annoncé solennellement l’exemption de visa d’entrée pour les ressortissants des pays africains désireux de séjourner ou de résider en République du Congo, J’enjoins le gouvernement à prendre, de manière diligente, toutes les dispositions nécessaires pour la stricte application de cette mesure, afin que nos proclamations panafricanistes ne sombrent pas dans la pure et simple incantation. Enfin, J’en appelle à la responsabilité des uns et des autres pour que les festivités de ce 15 août 2026 se tiennent dans la méditation, à l’effet de transformer notre ambition de développement et la détermination du Peuple en leviers d’accélération de notre marche vers le développement. Bonne Fête de l’indépendance à tous !

Vive le Congo !
Vive la République !
Je vous remercie

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l’Agence d’Information d’Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directrice de la publication :
Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV
Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d’agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali. Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldrón Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière: Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L’INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d’Information d’Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

*Journal imprimé dans les presses de l’Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

FINANCES PUBLIQUES

Poursuivre les progrès enregistrés pour faire face à la dette

Le gouvernement est désormais appelé à mettre les bouchées doubles pour réduire la dette publique et préserver la stabilité macroéconomique, qui constitue une priorité pour atteindre une croissance du PIB estimé à 5% cette année.

Bien que le pays ait démontré sa capacité de résilience face à des chocs multiples : fluctuations des cours des matières premières, tensions géopolitiques internationales, perturbations des chaînes d’approvisionnement et contraintes budgétaires, le gouvernement devrait œuvrer à maintenir les grands équilibres tout au long de ce nouveau quinquennat.

Il s’agit de préserver la stabilité macroéconomique ; d’accélérer la diversification économique ; de renforcer les finances publiques ; de soutenir la dette publique ; de mettre en œuvre des réformes structurelles et de moderniser l’État, mais aussi la nécessité de protéger les populations les plus vulnérables face aux risques inflationnistes et aux menaces pesant sur la sécurité alimentaire.

« La transparence que je vous dois m’oblige à reconnaître que ce bilan comporte également des ombres », reconnaissait le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, lors de la présentation de la politique générale du gouvernement, le 22 juin dernier, devant l’Assemblée nationale. Le chef du gouvernement évoquait, à cette occasion, « une sous-exécution



des dépenses sociales et des investissements publics ; une dette publique a diminué, notamment la dette intérieure ; une mobilisation des recettes hors hydrocarbures en deçà du potentiel et des réformes structurelles inachevées ». Relever ces défis ainsi passe par l’amélioration des politiques économiques, la meilleure maîtrise de l’inflation et des efforts d’assainissement budgétaire.

Des progrès significatifs enregistrés

Si les recommandations du FMI, dans le Rapport sur les perspectives économiques régionales de l’Afrique subsaharienne rejoignent l’ambition portée par le gouverne-

ment, il n’en demeure pas moins vrai que des efforts restent à fournir concernant la diversification de l’économie qui permet de réduire considérablement la dépendance du pays vis-à-vis du pétrole, quoique la part du secteur pétrolier dans le PIB fût passée, d’après le ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public, d’environ 47% en 2022 à près de 40% en 2025.

Dans la quête de sortir du tout pétrole, outre l’agriculture, d’autres secteurs tels que les télécommunications, les transports, les services financiers et la logistique considérés comme des moteurs de croissance sont appelés eux aussi à se mettre en exergue afin d’accompa-

agner la dynamique enclenchée par le secteur gazier et minier, à travers les projets de potasse et de phosphate qui contribuent à diversifier les exportations longtemps réservées à l’or noir et le bois.

« Malgré ces difficultés, les institutions ont tenu et les grands équilibres de l’État ont été maintenus. Contrairement au contexte d’il y a cinq ans, les indicateurs économiques, en ce début de mandat, sont relativement favorables (...). La dette publique du Congo a diminué entre 2020 et 2025 en partant de 111,1 % du PIB en 2020, 116,14% en 2021, 93,74% en 2022 97,37 % en 2023, 92,31% en 2024, et 92,46 % en 2025 », soulignait encore le Premier ministre. Une amélioration, ajoutait-il, qui témoigne d’une gestion prudente de la dette, d’une meilleure gouvernance financière et des efforts continus d’assainissement budgétaire.

Par ailleurs, s’agissant des finances publiques, selon le ministre des Finances, Christian Yoka, des progrès significatifs sont enregistrés grâce aux réformes mises en œuvre dans les administrations fiscales et douanières. Conséquences : les recettes publiques sont passées de 1301

milliards de FCFA en 2020 à plus de 2 550 milliards de FCFA en 2025.

Consolider la tendance baissière de la dette

Des projections indiquent une tendance à la baisse de l’endettement autour de 80% du PIB à l’horizon 2027. La dette des traders étant en voie d’apurement, le Congo est ainsi passé d’une situation de vulnérabilité extrême, marquée par la présence de la dette toxique des traders, à une dette extérieure maîtrisée et soutenable.

Toutefois, la consolidation de la tendance baissière de la dette, en tant que pays pétrolier, invite à une gestion prudente des ressources propres dans un contexte international d’incertitude et de vulnérabilité élevée. C’est dans cette optique que le Fonds monétaire international encourage d’éviter le surendettement afin de garantir la viabilité de la dette extérieure. Pour y parvenir, il est nécessaire d’accroître la clarté sur la gestion de la dette, renforcer la gestion des finances publiques, utiliser rationnellement ses surplus pétroliers pour rembourser ses créanciers et appliquer une stricte discipline budgétaire.

Guy-Gervais Kitina

LE FIN MOT DU JOUR

Congo: le 15 août comme un don de Dieu

Deux regards se conjuguent en conséquence : celui de l’acteur politique et celui de l’homme d’église.

Le premier aura tendance, en toute légitimité, à considérer le chemin parcouru vers l’indépendance. La sueur a coulé, du sang a été versé, des vies ont été fauchées, des privations se sont multipliées, des noms sont apparus. Ceux des héros dont le courage et l’action ont été couronnés de succès. Ils font l’histoire aux côtés de leurs peuples et traversent le temps. «Les héros du peuple sont immortels, leurs bonnes œuvres méritent d’être sanctifiées », se félicite-t-il.

Le second, lui, va magnifier l’événement dans son accomplissement. Il s’interroge si le succès ainsi célébré n’est rendu possible que par le seul engagement de l’homme fait de chair et de sang ; si une volonté extérieure, puissante et inébranlable, n’y a pas mis du sien. Il se convainc que, si « une force irrésistible est nécessairement intervenue, elle s’appelle Dieu ».

Le religieux tire la conclusion que sûrement, très certainement, l’homme n’a agi que comme intermédiaire, comme suppléant. De ce fait, déclare-t-il comblé : « Il n’y a pas de doute, la victoire est le résultat d’efforts conjugués, mon pays s’est libéré du joug de l’oppression, de grâce il aspire à l’unité et au développement ».

Auprès de nos confrères de Vatican News, la célébration du jour

de l’indépendance du Congo, ce 15 août 2026, a fait l’objet d’une évocation ancrée dans la pensée spirituelle par une voix coutumière. Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, c’est de lui qu’il s’agit, a commenté le 66e anniversaire de la fête nationale.

Pour l’archevêque de Brazzaville, - je ne le prendrai pas au mot mais à l’esprit de son mot-, le 15 août est aussi « un don de Dieu ». Le prélat pose le lien entre la fête de l’Assomption, commémorée le même jour par les fidèles chrétiens, et celle qui unit les Congolaises et les Congolais autour de l’idéal de souveraineté. Deux événements heureux en une seule date, il y a de quoi tirer la conclusion qui vaille.

En quelques dictons, « l’archevêque invite les fidèles à ne pas réduire le 15 août à un simple jour férié, mais à en faire une véritable journée de prière et d’action », et appelle chaque chrétien à devenir, « dans son travail, dans son quartier, dans sa famille, un instrument de paix », peut-on lire.

Ce message d’unité résonne au-delà du cercle des catholiques, il touche les enfants des quatre coins du Congo sans exception pour créer une convergence de vues au profit de la nation entre le citoyen, le politique et le religieux. Et c’est là que l’acteur public et l’homme d’église se rejoignent et rendent l’espérance possible.

Gankama N’Siah

AVIATION CIVILE

Les défis de la performance

Pilier du transport aérien, l'aviation civile congolaise reste confrontée aux défis liés à la sécurité, la modernisation des infrastructures, la maintenance, la connectivité et le renforcement des compétences.

Dans un environnement régional marqué par l'harmonisation des normes et le renforcement des mécanismes de supervision, le Congo souhaite davantage consolider les bases d'un système aérien plus sûr, plus performant et davantage intégré à l'espace communautaire. La sécurité demeure le premier indicateur de performance d'un système aérien, indispensable à la mobilité des personnes, au développement des échanges commerciaux, à l'attractivité économique du pays et à l'intégration sous-régionale. Au Congo, cette exigence s'inscrit notamment dans la volonté de renforcer l'application des règlements communautaires de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) et de rapprocher les pratiques nationales des standards internationaux. Dans une récente déclaration, les autorités ont appelé les acteurs du secteur à une meilleure appropriation de la réglementation communautaire, dans le but de consolider la sécurité et l'efficacité de l'aviation civile en Afrique centrale. Ce faisant, le pays s'est également engagé dans le processus d'évaluation de son système d'aviation civile, dans le cadre du programme d'audit de sécurité Usoap-CMA de l'Organisation de l'aviation civile internationale. Cet exercice devrait permettre d'apprécier l'efficacité du dispositif national de supervision et d'identifier, le cas échéant,

les domaines nécessitant des améliorations. En juin dernier, Brazzaville a abrité les échanges entre les ministres de l'Aviation civile des Etats membres de la sous-région. Cette session a permis l'adoption d'un plan stratégique 2026-2028 de l'Agence de supervision de la sécurité aérienne en Afrique centrale (Assa-Ac), ainsi que de plusieurs règlements destinés à renforcer et harmoniser les pratiques dans les domaines de la sécurité, des aérodromes, de la navigabilité des aéronefs, de la navigation aérienne et des licences du personnel aéronautique. Cette harmonisation apparaît comme une nécessité dans un espace où les compagnies, les aéronefs et les équipages évoluent au-delà des frontières nationales. Pour le Congo, l'enjeu consiste désormais à traduire les orientations communautaires en pratiques opérationnelles et en résultats mesurables.

Autres leviers importants

Hormis le renforcement de la réglementation, la performance du transport aérien repose également sur la capacité des infrastructures à accompagner les besoins des opérateurs et des voyageurs. Le centre de maintenance aéronautique de Maya-Maya en construction constitue, à ce titre, l'un des projets structurants du secteur. L'infrastructure, réalisée dans le cadre de la coopé-



Un avion de ligne/DR

ration sino-congolaise, doit permettre de développer au Congo des activités de maintenance et de réparation des aéronefs. Au-delà de la construction, le véritable enjeu sera de garantir les conditions techniques, réglementaires et humaines nécessaires à son exploitation durable. Une capacité nationale de maintenance pourrait contribuer, selon la tutelle, à réduire certains recours à des installations extérieures, tout en favorisant le développement de compétences spécialisées locales et la création d'emplois dans les métiers de l'aéronautique. Cette modernisation pourrait également ouvrir au Congo la possibilité de proposer certains services aux opérateurs de la Cémac. La connectivité constitue un autre enjeu majeur. L'efficacité d'un système aérien se mesure aussi par la régularité, la diversité et à la com-

pétitivité des liaisons proposées aux voyageurs. Dans une sous-région où les déplacements entre capitales restent encore confrontés à plusieurs contraintes, l'amélioration des connexions aériennes représente un enjeu à la fois économique et communautaire. L'expérience de l'Éthiopie montre qu'une politique aérienne cohérente peut transformer un pays en véritable plateforme internationale et levier économique. En s'appuyant sur la compagnie Ethiopian Airlines, le pays s'affirme comme un modèle de référence en matière de maintenance aéronautique sur le continent.

Les futurs chantiers

La réflexion engagée au niveau de l'Assa-Ac sur le développement de la connectivité aérienne en Afrique centrale traduit cette préoccupation. Pour le Congo, l'objectif est

notamment de mieux valoriser sa position géographique et ses infrastructures afin de renforcer son ouverture sur la sous-région et le continent. La question des ressources humaines reste, enfin, déterminante. Pilotes, contrôleurs aériens, mécaniciens, ingénieurs, inspecteurs et autres spécialistes constituent le socle technique sur lequel reposent la sécurité et la performance du secteur. L'évolution constante des normes et des technologies impose un effort permanent de formation et de perfectionnement. Ainsi, la performance de l'aviation civile congolaise ne saurait se mesurer uniquement au nombre d'infrastructures disponibles ou aux investissements réalisés. Elle dépendra aussi de la capacité à faire fonctionner efficacement l'ensemble de la chaîne aéronautique, à renforcer la sécurité, à développer les compétences nationales, à améliorer la maintenance et à offrir une connectivité plus régulière et compétitive. Avec les différents chantiers engagés, le secteur dispose de plusieurs leviers pour transformer les investissements et les engagements communautaires en résultats concrets pour les professionnels et les usagers. C'est à cette condition que le potentiel aérien du Congo pourra pleinement se traduire en performance durable.

Gloria Imela Lossele

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Le pari de l'agriculture

Le Congo importe encore une grande partie de ce qu'il consomme, malgré ses millions d'hectares de terres arables fertiles et son réseau hydrographique exceptionnel.

Face à cette situation, le gouvernement entend accélérer le développement de l'agriculture et encourager l'émergence de nouvelles vocations dans le secteur. Retour sur les initiatives entreprises pour favoriser l'essor de l'agriculture congolaise. L'initiative la plus visible et la plus structurante de cette politique est la création des Zones agricoles protégées (ZAP). Initié en 2020, le projet a été conçu pour sécuriser le foncier et regrouper les forces de production ; elles se déploient sur toute l'étendue du territoire en commençant par les plaines d'Odziba (Inoni Plateau, Yono-Kiani) aux rives de Loukolela (ZAP de Bolouaka), en passant par les districts de Ngo dans les plateaux. Plus d'une quinzaine de régions abritent désormais ces pôles emblématiques. A travers le ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, le gouvernement sélectionne des groupements et des coopératives de producteurs à qui il attribue des terres sécurisées. Ces structures y cultivent divers pro-



Les vivres frais en vente à la Gfac

duits tels que le manioc, le maïs, la pastèque ou encore l'arachide. Pour rendre l'agriculture attractive, l'État injecte d'importants moyens techniques pour faciliter l'accès aux intrants et l'appui en matériel aratoire. En effet, les coopératives engagées dans les ZAP bénéficient de tarifs préférentiels sur les engrais et les semences améliorées, ainsi que d'un suivi vétérinaire gratuit pour les élevages.

Prodivac : l'alliance financière avec les bailleurs

Pour soutenir cette transition à grande échelle, le gouvernement s'appuie sur le Prodivac (Projet de développement intégré des chaînes de valeur agricoles). Ce programme phare bénéficie du soutien de la Banque africaine de développement (BAD), qui concentre plus de 90 % de ses investissements au

Congo dans le secteur agricole. Le Prodivac finance directement la structuration des filières stratégiques (manioc, maïs, volaille, poisson), de la production jusqu'à la création de plateformes logistiques de stockage et de marchés de gros à Brazzaville et Pointe-Noire afin de stabiliser les prix pour les consommateurs urbains. Parallèlement aux dispositifs de soutien à la production, la Grande foire agricole du Congo (Gfac) constitue un espace de visibilité et de mise en relation pour les acteurs du secteur. La deuxième édition, lancée depuis le 5 août à Bambou-Mingali, réunit jusqu'au 20 de ce mois les représentants des 15 départements du pays autour de leurs productions, savoir-faire et initiatives. Producteurs, transformateurs, coopératives et autres acteurs de la chaîne agricole y présentent leurs produits et échangent avec les consommateurs et les professionnels. Par ailleurs, la foire met en lumière les enjeux liés à la trans-

formation locale, à la commercialisation et à l'accès aux marchés, qui restent déterminants pour renforcer la place de la production agricole nationale. À travers ces politiques, le gouvernement cherche à atteindre le double objectif fixé par le Plan national de développement (PND 2022-2026), notamment garantir la souveraineté alimentaire d'une part, et réduire le chômage des jeunes, d'autre part. Sa réussite totale dépendra de la pérennisation de ces acquis et de la capacité à connecter efficacement ces bassins de production ruraux aux grands centres de consommation du pays, car face à l'inflation, les Congolais attendent que la politique des ZAP passe à l'échelle supérieure. Le gouvernement doit réussir à stabiliser les prix des denrées de base sur les marchés urbains en connectant enfin les bassins de production aux grandes villes.

Durly Émilia Gankama

GFAC

La vitrine d’un élevage congolais en pleine expansion

À la deuxième édition de la Grande foire agricole du Congo (Gfac), qui se tient du 5 au 20 août à Bambou-Mingali, dans le district d’Ignié, département du Djoué-Léfini, l’élevage occupe une place de choix : Bovins, petits ruminants, porcs et volailles témoignent du dynamisme d’une filière qui attire de plus en plus d’entrepreneurs congolais.

À la Gfac, l’élevage s’affirme comme l’un des piliers d’une agriculture appelée à contribuer davantage à l’auto-suffisance alimentaire du Congo. À travers les cheptels exposés, les démonstrations et les échanges d’expériences, la foire honore le monde pastoral, tout en présentant les défis à relever pour accroître durablement la production nationale de viande et réduire la dépendance aux importations. Parmi les exposants on compte Ghislain Pongault, directeur général de la Coopérative agropastorale d’Irebou (Capi), dans le district de Loukoléla(Congo-Oubangui). Issu de la diaspora, il s’est lancé dans l’élevage bovin à son retour au Congo en 2017. Son parcours illustre la possibilité pour les Congolais d’investir dans une activité longtemps perçue comme l’apanage de certaines communautés pastorales. *« Cette année, je me présente en tant qu’éleveur. Je fais partie d’une coopérative familiale qui s’appelle Capi. Quand je suis rentré en 2017, j’ai entrepris l’élevage bovin »,* explique-t-il. L’aventure de l’éleveur commence modestement avec une dizaine de bêtes. Au fil des années, il développe son cheptel et entreprend des croisements entre différentes races afin d’améliorer notamment la taille et la masse musculaire des



animaux. *« Avec dix bêtes au départ, j’en ai aujourd’hui une centaine »,* se réjouit-il. L’équipe de Capi bénéficie de l’expérience de pasteurs venus des pays voisins. Mahamat Cissé, éleveur de bovins et moutons basé à Ngo, accorde une attention régulière à ses bêtes. Selon lui, cette proximité favorise une relation de confiance avec les animaux et permet surtout de mieux surveiller leur état de santé. L’observation de leur comportement, de leur peau et de leur apparence générale l’aide ainsi à détecter rapidement d’éventuels signes de maladie.

Produire davantage pour faire baisser les prix
La question du prix de la viande constitue un autre défi pour le développement de la filière bovine au Congo. Sur le marché, les bêtes sont notamment commercialisées sur la base de leur poids, avec une fixation du prix au kilogramme. Les éleveurs sont régulièrement interpellés par les visiteurs sur les prix des bovins jugés exorbitants. *« Les bêtes sont vendues en fonction du poids. Nous les vendons au boucher à 3 500 ou 3 250 francs le kilogramme, et ensuite le boucher*

L’éleveur prenant soin de son cheptel/Adiac
les revend au marché à 4 000 francs », explique un vendeur. L’augmentation du nombre de producteurs congolais, soutient l’éleveur, pourrait contribuer à accroître l’offre et, à terme, à exercer une pression à la baisse sur les prix. L’enjeu est donc double : augmenter la production nationale tout en permettant aux consommateurs d’accéder à une viande produite localement à des prix plus abordables. Chaibou Amadou, un autre éleveur basé à Oyo (Cuvette), estime que l’essor de l’élevage passe avant tout par une plus grande implication des

Congolais dans cette activité. L’éleveur d’Oyo insiste sur la nécessité de disposer d’espaces adaptés à l’élevage et d’une alimentation suffisante pour les animaux. Selon lui, plusieurs races de petits ruminants sont élevées dans la sous-région et peuvent présenter des caractéristiques différentes en matière de taille, de rusticité ou de production de viande. Pour cet éleveur, le développement de l’activité nécessite aussi un accompagnement financier. *« J’aime beaucoup ce travail »,* confie-t-il.

Un secteur à fort potentiel
À travers les témoignages de ces éleveurs, la Gfac donne à voir une filière bovine qui cherche progressivement à se structurer. L’augmentation des cheptels, l’amélioration des races, les pratiques d’élevage, la vaccination et la commercialisation sont autant de leviers susceptibles de renforcer la production nationale. Mais les défis restent nombreux, notamment en matière d’accès aux médicaments vétérinaires, de disponibilité des aliments de bétail, de sécurisation des espaces pastoraux, de prévention des conflits entre agriculteurs et éleveurs, de financement des exploitations et amélioration des circuits de commercialisation.

Fiacre Kombo

Des producteurs parlent

La deuxième édition de la Grande foire agricole du Congo (Gfac) bat son plein. Chaque jour, acheteurs et visiteurs se bousculent pour le bonheur des exposants.

L’évènement dont la clôture est annoncée pour le 20 août connaît un engouement sans précédent. Au septième jour, certains stocks sont presque vides. *« Je compte rentrer demain puisque toute la marchandise a été achetée »,* a dit une exposante. Chaque jour, des acheteurs prennent d’assaut les stands pour se procurer les produits locaux de leur choix. Dans la plupart des pavillons, seuls les sacs de fufou sont encore visibles, les autres produits se font de plus en plus rares. Président de la coopérative « Levons-nous pour le développement » du village d’Angama, dans le district de Lekana, département des Plateaux, Théophile Ngoulali, est venu exposer la pomme de terre, le haricot, le fufou, le maïs et l’arachide. Des produits qu’il a écoulés en moins d’une semaine. *« Puisque le ministère nous a aidés pour le transport, nous avons vendu nos produits aux prix du terroir. Notre souhait est que le gouvernement*



puisse continuer à nous appuyer », a-t-il souhaité. Ingénieur des travaux agricoles, Gangara Aldej est responsable de la Zone agricole protégée de Ngo-Couraté. Travaillant en collaboration avec la Société agricole du Congo, il vend du riz naturel sorti des terres des Plateaux. D’après lui, le riz produit au Congo est différent de celui

Des acheteurs devant les stands;
importé. *« C’est une variété, une semence développée sur place. Sans vous donner les chiffres, nous avons déjà vendu au-delà de nos attentes. Le prix est très accessible, nous avons du riz ordinaire 25 kg à 12 000 FCFA et 12 kg à 7 000 FCFA. Les 5 kg du riz parfumé sont vendus à 6 000 FCFA. Nous avons déjà vendu au-delà de nos attentes »,*

a-t-il commenté. Bertrand Okana cultive l’igname à Gamboma, dans le département de la Nkeni-Alima, et transforme les tubercules de manioc en fufou. En une semaine, il a presque tout vendu. *« Nous avons une grande quantité de marchandise, tout a été acheté. Par rapport à la première édition, il y a une grande mobilisation et la sensibilisation est bonne. Notre stand est devenu pratiquement vide, surtout que les produits étaient vendus à bon prix »,* a-t-il témoigné, suggérant aux autorités de sensibiliser les producteurs en amont afin d’éviter les ruptures de stocks avant la date de clôture.

Une initiative à pérenniser
Présente à la première édition, la Fondation Simon-Kimbangu, est de nouveau au rendez-vous de Bambou Mingali. Elle propose le riz, le fufou et le maïs jaune, produits au Centre agricole pastoral de l’église Kimbanguiste, à Kounzoulou.

Jean Bertin Bengangacha, responsable semences à Arysta Life Science Cameroon, a effectué le déplacement de la République du Congo. *« Nous avons été invités à la Grande foire agricole du Congo et nous sommes très contents d’y être. C’est un plaisir, nous pensons introduire ce que nous faisons au Cameroun au Congo »,* a-t-il confié. A travers son stand dans lequel se trouvent également quelques jeunes congolaises, Arysta Life Science Cameroon, spécialisé dans la production et la vente des produits agrochimiques et les semences améliorées, présente ses offres. *« Nous avons exposé quelques-uns de nos produits, mais la partie la plus importante, c’est cette formation : expliquer aux gens qui nous sommes, nos produits, comment les utiliser. La deuxième édition représente pour nous une grande ouverture »,* a conclu Jean Bertin Bengangacha.

Parfait Wilfried Douniama

NUMÉRIQUE

Les tuyaux ont gagné du terrain

Deux câbles sous-marins, un backbone national en service, une agence dédiée à l'économie numérique et un régulateur qui publie ses chiffres trimestre après trimestre : à mi-parcours du Programme national de développement 2022-2026, le Congo a construit l'ossature d'un pays connecté. Reste à savoir ce que les citoyens en font.



Denis Sassou N'Gusso connecte le Congo au câble 2Africa à Pointe-Noire

Le pari était clair dès le lancement de la stratégie Congo Digital, puis du Plan national de développement 2022-2026 : faire du numérique un axe de diversification économique. À mi-parcours, le bilan est contrasté. Sur le terrain des infrastructures, la promesse est largement tenue ; sur celui des usages, qui doivent lui donner sa pleine valeur économique, le chemin reste, lui, largement à parcourir.

Une infrastructure conquis, un édifice institutionnel étoffé

Le pays dispose d'un accès international redondant à la bande passante mondiale, avec le West Africa Cable System, raccordé depuis 2012 via la station d'atterrissage de Matombi que gère Congo Telecom, et le câble 2Africa depuis août 2023, qui apporte de la redondance à une infrastructure jusque-là unique. Un nouveau backbone national reliant Matombi, Pointe-Noire et Brazzaville a été, par ailleurs, financé par plusieurs opérateurs, dont Congo Câbles, Airtel Congo, Congo Telecom et Silicone Connect, autour du data center de l'Agence de régulation des postes et des communication électroniques (ARPCE) à Pointe-Noire.

Congo Telecom, opérateur historique détenu à 100 % par l'État, gère aussi depuis 2017 le câble sous-fluvial reliant Brazzaville à Kinshasa et porte, côté congolais, le projet régional Central african backbone, qui connecte le pays au Gabon depuis 2018 et à la Centrafrique depuis 2022, la liaison vers le Cameroun restant est en cours de réalisation. Reçu le 10 août au siège de l'entreprise, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Frédéric Malik Nguema Nzé, en est reparti convaincu du sérieux de l'opérateur, dont l'enjeu affiché n'est plus d'étendre une couverture déjà réelle, mais d'en garantir la continuité. Signe que cette infrastructure est désormais un actif stratégique à part entière, la Banque mondiale accompagne depuis avril 2026 l'élaboration d'une cartographie des infrastructures numériques critiques du pays face aux risques climatiques. Autour de cette infrastructure s'est construit, en quelques années, un véritable écosystème institutionnel. À l'ARPCE, autorité de régulation, s'est ajoutée en 2022 l'Agence de développement de l'économie numérique, créée par la loi n° 69-2022 et désormais maître d'ouvrage délégué de l'ensemble des projets numériques de l'État. Parmi ses chantiers figure le projet e-Gouv, engagé dès 2023 dans le sillage du Projet d'accélération de la transformation numérique, et dont les ateliers techniques de février dernier n'ont posé que les dernières bases méthodologiques. Trois ans après ses premiers pas, ce chantier a des allures de serpent de mer, et la dématérialisation effective des services publics reste largement à venir. À ces deux agences s'ajoutent l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, chargée de la cybersécurité, et le Guichet unique des opérations transfrontalières, autorité de certification racine de l'État pour la signature électronique depuis 2014. L'architecture est complète sur le papier ; sa mise en cohérence opérationnelle reste un travail que les prochaines années devront consolider.

Les usages, une mutation plus qu'un recul

C'est là que le tableau se nuance. Au deuxième trimestre 2025, le parc mobile actif recule légèrement sur un an, pour un taux de pénétration qui dépasse néanmoins 91 % de la population, et le revenu du marché se contracte dans des proportions

comparables. L'ARPCE elle-même parle d'un marché qui entre dans une phase de maturité, après plusieurs années d'expansion rapide. Le trafic SMS chute nettement, une baisse que le régulateur attribue à la montée en puissance des applications de messagerie par Internet. Dans le même temps, le volume de données consommées explose, en hausse de plus de 40 % sur un an, et l'Internet mobile rassemble désormais plusieurs millions d'abonnés pour un revenu qui, lui, continue de progresser. Le marché ne recule donc pas : il migre, des services vocaux et SMS facturés à l'unité vers une consommation de données qui échappe largement aux revenus traditionnels des opérateurs nationaux. Reste une question que ce dossier ne tranchera pas seul : cette bascule profite-t-elle en priorité aux contenus et services numériques congolais, ou se traduit-elle surtout par une consommation accrue de plateformes étrangères ?

Sur l'Internet fixe et résidentiel, en revanche, l'ARPCE ne publie à ce jour aucun observatoire chiffré équivalent à celui du mobile : la mesure des usages numériques congolais reste, pour l'essentiel, une mesure du mobile. C'est un angle mort statistique qui mérite d'être signalé au même titre que les chiffres eux-mêmes, tant la connexion à domicile, par fibre ou par ADSL, porte des usages différents de la connexion mobile, télétravail, streaming ou administration en ligne. Cet écart se lit aussi dans les données démographiques : le cinquième recensement général de la population, conduit en décembre 2023, a établi que 76 % des Congolais ont moins de 35 ans, un vivier considérable pour l'économie numérique, à condition que cette jeunesse nombreuse et connectée trouve, derrière l'écran, des compétences à développer et des emplois à occuper, un chômage des jeunes que plusieurs enquêtes continuent de qualifier de préoccupant, sans toujours s'accorder sur son ampleur exacte.

L'argent du secteur et la diplomatie numérique

La loi de finances 2026 éclaire une autre dimension du secteur : la manière dont l'État finance ses ambitions numériques. Le texte affecte une part de la redevance informatique à plusieurs fonds sectoriels, routiers et d'assainissement urbain notamment, un choix budgétaire qui mérite d'être expliqué au lecteur plutôt que passé sous silence. Depuis le 1er juin 2026, une nouvelle taxe s'applique, par ailleurs, aux importateurs de terminaux à carte SIM, présentée par le directeur général de l'ADEN comme un investissement destiné à financer infrastructures, connectivité et modernisation de l'administration. Le débat sur la fiscalité numérique n'est pas propre au Congo : en République démocratique du Congo voisine, une réforme comparable a suscité en juillet dernier les réserves publiques d'organisations patronales, inquiètes de son impact sur les jeunes entreprises technologiques. Sur l'affectation de ces ressources, la Déclaration d'Abuja sur la connectivité significative, adoptée en juillet par les États membres de l'Union africaine des télécommunications, donne des pistes qui font consensus dans le secteur : accessibilité tarifaire, formation numérique, contenus locaux, extension de la connectivité vers les zones rurales, autant de priorités qui permettraient de relier une fiscalité numérique en expansion aux usages qui peinent encore à suivre l'infrastructure déployée.

Le Congo ne construit d'ailleurs pas son numérique en vase clos. Sa participation, en juillet 2026, à la World Artificial Intelligence Conference de Shanghai s'inscrit dans la continuité du Plan national de développement et de la stratégie Congo Digital. Le pays a porté, en outre, depuis mai 2025, la candidature de l'ingénieur Luc Missidimbazi au secrétariat général de l'Union africaine des télécommunications, face à des candidats Sud-Africain, Zambien, tunisien et Camerounais. C'est finalement le Zambien Kezias Kazuba Mwale qui a été élu, fin juillet à Abuja, mais le Congo n'en ressort pas les mains vides : le pays a été reconduit au Conseil d'administration de l'Union africaine des télécommunications au titre de l'Afrique centrale, ce qui lui garantit une voix dans le pilotage de l'institution. Cette diplomatie numérique, portée conjointement par l'ensemble des institutions congolaises du secteur, complète utilement l'effort national : elle permet au pays de mutualiser des infrastructures avec ses voisins et de peser, à sa mesure, dans les discussions qui façonneront demain les règles du numérique africain.

Quentin Loubou

La connectivité, un enjeu économique

Le numérique occupe une place croissante dans l'économie congolaise.

Téléphonie mobile, transferts d'argent, services administratifs, commerce en ligne, médias numériques et travail à distance dépendent de plus en plus de la qualité des réseaux.

La connectivité est devenue un enjeu pour les entreprises. L'accès à internet permet de développer de nouveaux services, de toucher des clients au-delà de leur zone géographique et de faciliter les échanges avec les marchés extérieurs.

Cette évolution explique la place accordée au numérique dans les politiques publiques, notamment à travers le Projet d'accélération de la transformation numérique qui vise, entre autres, à améliorer les infrastructures et l'accès aux services numériques.

C'est après plusieurs décennies consacrées au déploiement des infrastructures que le défi change de nature. Il ne s'agit plus seulement de savoir si le Congo est connecté aux réseaux internationaux, mais de déterminer dans quelles conditions cette connectivité bénéficie réellement à la population.

Le coût de l'internet, la qualité du réseau, la couverture des zones rurales, l'accès à l'électricité et le prix des équipements restent des facteurs déterminants. À cela s'ajoutent de nouveaux enjeux : la protection des données personnelles, la cybersécurité, la souveraineté numérique, la formation aux compétences numériques et l'accompagnement des institutions publiques ainsi que des entreprises privées dans leur transformation.

L'arrivée de nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, ajoute une autre dimension à cette réflexion. Le Congo devra non seulement disposer de réseaux capables de supporter des volumes croissants de données, mais aussi développer les compétences nécessaires pour utiliser ces technologies et en tirer une valeur économique.

Un rebond dans l'histoire

En 66 ans, le pays est passé d'un réseau de télécommunications limité à un système connecté aux grandes infrastructures numériques internationales. Pour rappel, en 1960, au moment de son accession à l'indépendance, le Congo disposait d'un réseau de télécommunications encore limité, principalement concentré dans les grands centres urbains, Brazzaville et Pointe-Noire. Les communications à longue distance reposent alors sur des infrastructures radio et des équipements hérités de la période coloniale. Soixante-six ans plus tard, le paysage a profondément évolué : téléphonie mobile, internet haut débit, fibre optique et câbles sous-marins ont progressivement intégré le quotidien des Congolais.

Cette évolution raconte aussi celle d'un pays qui cherche à adapter ses infrastructures aux nouveaux usages. Car si l'enjeu était autrefois de relier les principales villes entre elles, il consiste aujourd'hui à connecter davantage la population, à réduire les disparités territoriales et à faire du numérique un outil de développement économique et social.

Se faisant, l'histoire des télécommunications montre que chaque progrès technologique a fait émerger de nouveaux besoins. Après avoir relié les villes, puis généralisé le téléphone et l'accès à internet, le pays doit désormais travailler sur l'accessibilité, la qualité des services, les compétences et la sécurité numérique.

Le prochain chapitre de la connectivité congolaise ne se jouera donc pas uniquement dans les câbles et les antennes. Il se jouera aussi dans les écoles, les entreprises, les administrations et les usages quotidiens, avec une question centrale : comment transformer une infrastructure de connexion en véritable outil de développement ?

Durly Emilia Gankama

FORCE PUBLIQUE

Lutte contre le grand banditisme urbain

L'éradication du grand banditisme urbain est l'une des priorités prescrites à la force publique cette année par le président de la République, chef suprême des armées, Denis Sassou N'Guesso, qui s'exprimait à l'occasion du réveillon d'armes de fin d'année.

Saluant les efforts consentis par la force publique dans le cadre de l'éradication du grand banditisme dans le pays, le président de la République, évoquant la vie des Congolais, avait lancé un avertissement : *« Nous ne permettrons plus jamais que des éléments hors la loi la perturbent, comme nous l'avons constaté ces dernières années, ces derniers mois. La force publique a la mission principale de maintenir ce climat de quiétude non seulement dans les grandes villes, mais aussi dans l'ensemble du territoire national. Il en sera ainsi toute l'année 2026 et au-delà. C'est dans ses conditions que notre peuple pourra se mobiliser pour prendre part à l'effort de construction de notre pays. »* Selon le chef suprême des armées, la force publique a accompli cette mission avec bonheur et honneur. Les témoignages en provenance du



Un défilé militaireDR

peuple indiquent que ces actions ont été saluées. *« Nous sommes heureux de voir que principalement à Pointe-Noire, à Brazzaville et même à l'intérieur du pays, la population a repris sa vie paisible (...) mais aussi aujourd'hui, les mamans sont heureuses de vendre leurs*

produits de jour comme de nuit », avait-il rappelé. Dans ce même contexte, à l'occasion du 66e anniversaire de la création des Forces armées congolaises (FAC), le ministre de la Défense nationale, Raymond Zéphirin Mboulou, avait, sur les missions dévolues aux forces armées qui

exigent une éthique républicaine pertinente, rappelé aux soldats, gendarmes et forces de sécurité intérieure que, sous chaque portion du territoire, la rigueur, l'endurance et l'opérationnalité doivent guider au quotidien les FAC afin d'exécuter, dans l'ordre, les hautes prescriptions et, surtout, de continuer à maintenir

ces valeurs qui fondent l'action permanente, qui sont les piliers de la doctrine de sécurité. *« C'est grâce à votre vigilance que le Congo demeure un havre de paix et de stabilité »*, avait-il poursuivi.

De bonnes perspectives pour le pays

Pour Denis Sassou N'Guesso, les indices montrent que le Congo ira de l'avant. Il suffit, avait-il argumenté, de regarder l'engouement avec lequel les paysans se mobilisent pour relancer l'agriculture dans le pays. Un élan gigantesque qui prendra de plus en plus d'ampleur. Revenant sur le rapport de mise en œuvre des directives prescrites le 31 décembre présenté par le chef d'état-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoi, le chef de l'Etat a indiqué que ces orientations ont été exécutées dans un contexte national fait des difficultés multiples, et surtout financières.

Guillaume Ondze

GFAC

Les tarifs des restaurants font débat

Les restaurants de la Grande foire agricole du Congo (Gfac) attirent de nombreux visiteurs, mais les prix des différents menus alimentent les discussions.

Tout au long de la journée, les allées des pavillons ne désertent pas. Fruits, légumes, tubercules, poissons et produits transformés trouvent facilement preneurs. Les producteurs affichent des prix compétitifs, fidèles à l'esprit de la foire qui vise à rapprocher les consommateurs des acteurs du monde agricole. Mais à quelques mètres de ces stands, le constat change. Dans les espaces de restauration, certains visiteurs disent avoir été surpris par les prix des repas. Pour eux, l'écart entre le coût des matières premières et celui des plats servis est difficile à comprendre. *« Nous venons à la foire avec l'espoir de manger à des prix abordables. Mais lorsque la qualité des plats et les tarifs restent les mêmes que ceux pratiqués en ville, c'est décevant. Pour le prix d'un plat de poulet, de poisson ou de viande surgelée, on peut acheter deux maniocs, voire davantage, directement auprès des exposants »*, explique Brice, un visiteur venu se restaurer à la foire. Pendant la journée d'ouverture,

les prix dans les restaurants ont suscité des réactions. Les salades, sandwichs et autres repas légers étaient généralement proposés autour de 1 000 FCFA, tandis que les plats de résistance à base de poisson ou de viande étaient vendus entre 1500 et plus, selon les menus, sans accompagnement. À partir du deuxième jour, plusieurs restaurateurs ont revu leurs tarifs. Il était désormais possible de trouver des repas à partir de 1 000 FCFA, les prix augmentant principalement pour les plats préparés à base de viande fraîche, comme le mouton, en raison de son coût plus élevé. Interrogés sur cette variation des prix, plusieurs restaurateurs expliquent que les tarifs lors de la journée d'ouverture étaient exceptionnels. Selon eux, l'affluence record du premier jour, marquée par une forte présence de visiteurs et d'officiels, représentait une opportunité de réaliser une part importante de leur chiffre d'affaires. Ils justifient ainsi ces prix par la nécessité de rentabiliser rapidement leur participation, estimant que les journées suivantes, généralement moins

fréquentées, entraînent une baisse de la demande. À mesure que l'affluence diminue, les prix sont ainsi revus à la baisse afin de s'adapter au pouvoir d'achat des visiteurs et de maintenir les ventes. Ces derniers rappellent également que le prix d'un repas ne se limite pas aux ingrédients. La préparation, la main-d'œuvre, le gaz ou le charbon, le transport, les emballages, la location des espaces ainsi que les différentes charges liées à l'activité sont autant d'éléments qui influencent le coût final des plats proposés. Cette réalité économique n'empêche toutefois pas le débat. Plusieurs visiteurs estiment que des tarifs plus accessibles permettraient à un plus grand nombre de profiter pleinement de l'événement. Au-delà de cette question des prix, les restaurateurs demeurent des acteurs importants de la manifestation. Le défi reste désormais de trouver le juste équilibre entre rentabilité économique et accessibilité, afin que l'expérience de la foire soit pleinement saluée par tous.

Durly Emilia Gankama

RÉINSERTION DES JEUNES VULNÉRABLES

La CNDH salue l'ouverture du Centre d'Aubeville

Dans un communiqué publié le 13 août, à Brazzaville, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) que préside Casimir Ndomba a salué l'ouverture par le président de la République, le 12 août, dans le département de la Bouenza, du Centre d'Aubeville qui accueille des jeunes en conflit avec la loi, en vue de leur réhabilitation sociale.

La CNDH félicite le gouvernement pour l'initiative qui contribue au développement des dispositifs publics consacrés à la protection, l'encadrement, l'éducation, la formation et la réinsertion des jeunes en situation de vulnérabilité ou en conflit avec la loi. Elle note, par ailleurs, que la création du centre d'Aubeville constitue une réponse institutionnelle destinée à favoriser l'accompagnement et la réinsertion des jeunes concernés, à travers l'éducation et la prévention de la récidive, en vue de contribuer à leur réintégration familiale et sociale. En outre, la CNDH encourage les pouvoirs publics à veiller à ce que la prise en charge de ces jeunes accueillis dans ce centre s'effectue dans le strict respect de leurs droits fondamentaux, notamment de la dignité humaine et du principe de la non-discrimination. Elle appelle les jeunes admis dans ce centre à une réelle prise de conscience et au ressaisissement définitif, afin de saisir cette belle opportunité qui leur est offerte par le gouvernement. Enfin, la CNDH forme le vœu que ce centre s'inscrive durablement dans cette ambition de réhabilitation et de réinsertion, conforme aux exigences des droits humains, au bénéfice des jeunes qui y sont accueillis, et plus largement, de toute la société congolaise.

Roger Ngombé

DISTINCTION

Trois anciens chefs d'État africains décorés

En présence du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour le compte de l'université éponyme, les anciens chefs d'État Macky Sall du Sénégal, Mamadou Issoufou du Niger, Umaro Sissoco Embaló de la Guinée-Bissau ont reçu la distinction de docteur honoris causa, le 13 août, au Centre de conférence de Kintélé.

C'est pour leur engagement dans la formation de la jeunesse africaine que les anciens chefs d'État Macky Sall, Mamadou Issoufou et Umaro Sissoco Embaló ont été élevés au grade de docteur honoris causa de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso. Il s'agit de la plus haute distinction académique qu'une université décerne pour honorer des personnalités exceptionnelles. «Vous incarnez désormais, pour nos enseignants-chercheurs et nos étudiants, des cas d'école vivant et des modèles de leadership de haute facture. Que ces distinctions rappellent à la communauté scientifique universelle que l'Afrique pense son destin, théorise ses solutions et honore ses grands hommes », a déclaré le président de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, le Pr Ange Antoine Abena.

Une tribune de reconnaissance

Macky Sall, Umaro Sissoko Embaló et Mahamadou Issoufou ont exprimé leur gratitude au président de la République du Congo pour l'invitation et surtout l'honneur qui leur a été fait. La cérémonie leur a offert, en effet, l'occasion de replonger dans les problématiques africaines liées au développement, à l'intégration



Le président Denis Sassou N'Guesso avec les trois anciens chefs d'État décorés/DR

et à l'éducation de la jeunesse du continent, avenir de demain. Ils ont salué la communauté universitaire du Congo et des établissements partenaires du Gabon ainsi que de la République démocratique du Congo. Pour le président Denis Sassou N'Guesso dont l'engagement en faveur de la cause africaine est reconnu par ses pairs, la présence des trois invités de marque de l'université qui porte son nom

ajoute à l'optique de construire l'Afrique dans le dialogue et le partage.

Ce qu'ils ont dit

Président du Sénégal de 2012 à 2024, aujourd'hui candidat au poste de secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Macky Sall, dans son mot de circonstance, a partagé une conviction : « Former des diplômés est une tâche essentielle. Mais

former des esprits créatifs, capables d'anticiper des mutations contemporaines, est une mission sans doute plus ambitieuse. C'est ainsi que nous bâtissons une Afrique qui; par la force de son intelligence et de sa créativité; prendra toute la place qui lui revient dans le concert des nations. C'est le vœu que je forme en acceptant avec fierté et reconnaissance le titre de docteur honoris causa de l'Université Denis-Sas-

sou-N'Guesso ». Exhortant les étudiants à sauver l'alma mater en perpétuant sa vocation panafricaine, Umaro Sissoco Embaló, président de la Guinée-Bissau de février 2020 à novembre 2025, a exprimé sa satisfaction. « Je reçois cette distinction non pas comme une réussite personnelle mais comme un hommage au peuple résilient de la Guinée-Bissau », a-t-il fait savoir. « Je suis fier d'être honoré », a pour sa part indiqué Mamadou Issoufou, président du Niger de 2011 à 2021. Il a rappelé dans son discours les défis auxquels le continent est confronté, qui ne peuvent être relevés que par la qualité des enseignements universitaires. Et, l'Université Denis-Sassou-N'Guesso n'est pas en marge. « En élevant les présidents Macky Sall, Umaro Sissoko Embaló et Mahamadou Issoufou à la dignité de docteur honoris causa, notre université a accompli un acte de haute portée académique qui reconnaît non seulement les parcours exceptionnels mais aussi des contributions majeures à la promotion de l'éducation et au rayonnement de l'Afrique », a reconnu le Pr Ange Antoine Abena.

Rominique Makaya

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

Ne pas manquer le rendez-vous de la Zlécaf

D'ici à 2030, soit avant la fin du quinquennat en cours, la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf) entrera en vigueur. Le Congo doit préparer ses entreprises à plus de compétitivité pour ne pas être spectateur de cette nouvelle ère du commerce intra-africain qui pointe à l'horizon.

Dans son discours d'investiture, le 16 avril dernier, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, évoquait les plateformes logistiques et les corridors qui renforcent la vocation du Congo comme pays de transit, le reliant à ses voisins et même au-delà. « (...) Avec ces infrastructures, le Congo se connecte progressivement à ses voisins et devient un véritable hub commercial et touristique intra-africain au rendez-vous de la Zone de libre-échange continentale africaine », déclarait-il. Pour la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zlécaf, Jacqueline Lydia Mikolo, «Intégrer la Zlécaf signifie aussi préparer nos entreprises à être plus compétitives. Nous devons produire davantage et produire mieux ». Il est donc nécessaire pour les entreprises congolaises de se mettre à niveau afin de saisir pleinement les opportunités qu'offre le marché africain



La ministre Jacqueline Lydia Mikolo réaffirmant l'engagement du Congo en faveur de la Zlécaf/DR

qui regorge plus d'un milliard de consommateurs. Le renforcement des capacités productives, l'amélioration de la qualité des produits, l'accès aux normes et certifications internationales, la maîtrise des chaînes d'approvisionnement, autant de défis à relever et pour lesquels le gouvernement promet de jouer sa partition. L'orientation des zones économiques spéciales vers l'export africain et la promotion du label « Made in Congo » dépendent aussi de la capacité des pouvoirs publics à favoriser l'émergence des producteurs

capables de faire du pays un acteur majeur du commerce régional.

Deuxième vice-présidence

Dans sa marche vers la Zlécaf, le Congo fait déjà des pas en avant. Lors de la 18e réunion du Conseil des ministres, tenue en marge de la conférence régionale HerAfCFTA 2026 à Abuja, au Nigeria, le pays a été, en effet, désigné pour assurer la deuxième vice-présidence du bureau du Conseil des ministres de la Zlécaf. Ce qui traduit la confiance accordée à Brazzaville par les États par-

ties et renforce son influence au sein des instances décisionnelles. La ministre en charge de la Zlécaf a réaffirmé l'engagement du gouvernement en faveur d'une mise en œuvre effective, inclusive et équilibrée de la Zlécaf fondée sur le respect des engagements des chefs d'État, la solidarité entre les États parties, la prise en compte des réalités économiques de chaque pays. Après l'adoption des principaux instruments juridiques, a-t-elle poursuivi, il est nécessaire de transformer les engagements du pays en résultats tangibles.

Pour l'histoire

C'est le 21 mars 2018 à Kigali, au Rwanda, que les chefs d'Etat et de gouvernement africains ont signé l'Accord portant création de la Zlécaf. Pour marquer son adhésion à cette vision, le Congo l'a ratifié le 27 décembre 2018 avant sa promulgation par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le 7 février 2019.

Rominique Makaya

INVITATION



Les enfants Ethinga ont l'honneur d'inviter les parents, les amis et connaissances à prendre part à une messe d'action de grâce qui sera dite, le 16 août 2026 en l'église Saint-Jean Baptiste à Talangaï, à l'honneur de leur père Marcel Ethinga, né le 1er octobre 1931 et décédé le 8 août 2011 à Brazzaville. Ils prient celles et ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.



15 AOÛT
1960-2026

Bonne fête de
**L'INDÉPENDANCE
DU CONGO**

66ans

Le Congo de demain
se dessine avec
notre regard d'aujourd'hui.





Votre partenaire pour l'avenir

ATELIER 5
ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE
«MON PREMIER ÉCLAT»

Hamam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal
Bon de réduction -20% sur l'achat de produits
50 000 FCFA
35 000 FCFA
ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE
«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils
Bon de réduction -20% sur l'achat de produits
50 000 FCFA
35 000 FCFA
ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	99 000 FCFA	Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent
Pause Bien-Être	59 000 FCFA	Journée complète – économie de 36 000 FCFA
Beauté du Quotidien	55 000 FCFA	Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal
Reine d'un Jour	95 000 FCFA	Demi-journée – économie de 21 000 FCFA
Harmonie Couple	100 000 FCFA	Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre
Corps Sublimé	60 000 FCFA	3 heures environ – économie de 20 000 FCFA
Épilation Complète	45 000 FCFA	Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils
Abonnement Mensuel	49 000 FCFA/mois	Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA

Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes
Forfait existant Atelier 5
Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)
Détox corps – économie de 20 000 FCFA
Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure
Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA
Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois
Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
-Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.
-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.
-L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
-Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 • Email : 242atelier5@gmail.com
@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BAD

Brazzaville a insufflé un nouvel élan au développement de l'Afrique

La tenue à Brazzaville des 61^{es} Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) et de la 52^e assemblée du Conseil des gouverneurs du Fonds africain de développement a placé la capitale congolaise au centre des grandes réflexions sur l'avenir économique du continent.

Pendant plusieurs jours, chefs d'État, ministres, gouverneurs de banques centrales, investisseurs, partenaires techniques et financiers et acteurs du secteur privé ont débattu de la mobilisation des ressources, de la réforme de l'architecture financière africaine, de l'intégration économique et des investissements structurants.

Quarante-deux ans après avoir accueilli les Assemblées annuelles de la BAD en 1984, la République du Congo a renoué avec ce grand rendez-vous continental. Du 25 au 29 mai, Brazzaville et le pôle urbain de Kintélé ont réuni les principaux acteurs du financement du développement africain autour de la question de mobilisation des ressources nécessaires à la transformation économique du continent.

Les échanges ont surtout souligné l'urgence de repenser les mécanismes de financement de l'Afrique, confrontée à des besoins annuels estimés à plus de 400 milliards de dollars, largement supérieurs aux ressources actuellement disponibles pour soutenir ses ambitions de transformation structurelle.

À l'ouverture des travaux, le président du Groupe de la BAD, Sidi Ould Tah, a dressé le constat d'un paradoxe que malgré son potentiel l'Afrique ne représente qu'environ 3 % du commerce et du produit intérieur brut mondiaux. Face à ce déficit de financement, les participants ont défendu une nouvelle architecture financière africaine capable de mobiliser davantage l'épargne du continent, d'attirer les capitaux privés et de réduire les risques perçus par les investisseurs. Le renforcement des marchés de capitaux, des mécanismes de garantie et des institutions régionales de financement apparaît ainsi comme l'une des principales pistes pour rendre les projets africains plus attractifs. Les débats de Brazzaville ont également porté sur la nécessité de transformer les institutions financières africaines afin de les rendre plus



Des participants aux assemblées annuelles/D.R.

efficaces dans la mobilisation des ressources. La BAD entend notamment renforcer les instruments permettant de mutualiser les risques et de sécuriser les investissements. La consolidation du capital de l'Agence africaine d'assurance du commerce et de l'investissement a été présentée comme une illustration de cette nouvelle génération d'outils financiers. L'objectif est de créer un environnement plus favorable aux investissements dans les secteurs stratégiques que sont les infrastructures, l'énergie, l'agriculture et le numérique.

Pour le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, le financement du développement doit désormais être considéré comme un instrument de souveraineté économique africaine. Il a appelé à repenser les mécanismes existants pour répondre aux besoins du continent et accélérer la réalisation des infrastructures indispensables à son développement. Cette convergence de vues entre la BAD et les autorités congolaises, d'après Didier Acouetey, conseiller spécial du président de la BAD chargé de la nouvelle architecture financière africaine, a donné aux Assemblées de Brazzaville la dimension d'un espace de dialogue économique, mais aussi de diplomatie et de recherche de solutions africaines aux défis africains.

L'intégration économique au cœur des ambitions

Brazzaville a également insufflé la réflexion sur l'intégration économique du continent. En marge des Assemblées annuelles, le premier « Integrate Africa Forum » a placé le commerce intra-africain au centre des débats autour du thème « Fabriqué en Afrique, commercialisé en Afrique ». L'ambition affichée était de faire du commerce intra-africain un moteur de transformation industrielle, de création de chaînes de valeur régionales et de croissance durable. Les discussions ont notamment porté sur la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), le financement des ambitions industrielles et le développement d'économies africaines plus compétitives et résilientes.

Dans cette dynamique, Brazzaville a également envoyé un signal politique fort en faveur de la libre circulation des Africains. À l'occasion de la Journée de l'Afrique, le président Denis Sassou N'Guesso a annoncé qu'à compter du 1^{er} janvier 2027, les ressortissants africains pourront entrer au Congo sans visa. Cette décision s'inscrit dans une volonté plus large de renforcer la circulation des personnes et des biens, le commerce intra-africain et l'intégration régionale. Elle traduit également l'ambition de rapprocher les peuples et de faci-

ter la construction d'un espace économique africain davantage intégré.

La vision Congo 2063

Les Assemblées annuelles ont constitué pour le Congo une importante vitrine économique. Les autorités congolaises ont profité de cette tribune pour présenter les grandes orientations de la Vision Congo 2063, fondée sur la diversification de l'économie, la modernisation des infrastructures et le développement du capital humain. Le pays entend notamment valoriser ses ressources forestières, minières, agricoles, touristiques et logistiques afin d'accélérer sa transformation structurelle. Sa position géographique, au cœur de l'Afrique centrale et du bassin du Congo, est présentée comme un atout pour développer les échanges régionaux et faire du pays une plateforme multimodale.

La Journée de l'investissement du Congo a, dans cette perspective, permis de présenter aux investisseurs et partenaires au développement plusieurs projets dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, du numérique et de l'industrie. Le gouvernement a notamment mis l'accent sur le « pacte national énergétique », qui ambitionne de mobiliser plus de deux milliards de dollars pour renforcer la production et la distribution d'électricité. Le Congo vise une capacité éner-

gétique de 3 000 MW dans les prochaines années et 10 000 MW à l'horizon 2040.

Des financements climatiques

Un autre temps fort des assises de Brazzaville a été la mobilisation de ressources en faveur du Fonds bleu pour le bassin du Congo. La première table ronde des bailleurs consacrée au financement de son plan d'investissement a permis d'annoncer des engagements évalués à près de 3,554 milliards de dollars. La Banque mondiale a promis une enveloppe d'un milliard de dollars, tandis que la BDEAC s'est engagée à verser 600 millions de dollars sur trois ans.

Le Fonds vert pour le climat a annoncé 320 millions de dollars. La BAD et la Chambre de commerce africaine en Scandinavie ont, pour leur part, mobilisé 350 millions de dollars sur trois ans. Le Fonds africain de solidarité disposera de 500 millions de dollars, pendant que d'autres institutions ont proposé des garanties destinées à accompagner la réalisation de 70 projets prioritaires.

Ces ressources doivent contribuer à financer des projets liés à la préservation des forêts, à la gestion durable de l'eau, au développement agricole, à la transition énergétique et à la résilience climatique des populations du bassin du Congo.

Fiacre Kombo

PATRIMOINE

66 ans plus tard, le Congo se dote d'un musée national aux standards internationaux

De l'indépendance à la renaissance culturelle, le Musée national du Congo ouvre une nouvelle page de l'histoire du pays. Inauguré le 25 mai à Brazzaville, le nouvel écrin ambitionne de conserver, raconter et transmettre la mémoire nationale. Mais derrière la prouesse architecturale, une question demeure, celle du contenu de ce musée national et de son attractivité.

Le 15 août 1960, le Congo accédait à l'indépendance après plusieurs années de luttes politiques qui avaient progressivement conduit à la souveraineté nationale. Soixante-six ans plus tard, la construction d'un Musée national moderne apparaît comme un autre acte de souveraineté : celui de la maîtrise de son récit historique et de la transmission de son patrimoine. Cette ambition n'est pourtant pas nouvelle. Dès les premières années de l'indépendance, les pouvoirs publics avaient compris la nécessité de préserver les traces matérielles et immatérielles de la jeune nation. Le Musée national est créé en 1965. Le décret n°68/45 du 19 février 1968 est particulièrement révélateur de cette orientation. Son article premier énonce que « *La sauvegarde du patrimoine culturel et artistique congolais est un devoir national* », tandis que le texte précise que les éléments à

dienne...

Entre-temps, l'institution a connu des années difficiles. Dégradation du bâtiment, conditions précaires de conservation et, surtout, conséquences des événements de 1997 et pillage de collections ont considérablement fragilisé cet héritage. Le ministre de la Culture, des Arts, du Patrimoine national et de l'Industrie touristique, Jean-Claude Gakosso, l'a rappelé récemment lors des Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD). « *Le musée, fondé en 1965, avait sombré dans la dégradation au cours des années 1990 avant d'être lourdement affecté par les événements de 1997* », a-t-il déclaré. La renaissance actuelle prend ainsi la forme d'une réparation historique.

Renaissance culturelle

L'ouverture du nouveau Musée national, en mai dernier, marque

Pour Jean-Claude Gakosso, le musée est une « mémoire vivante » et un « sanctuaire du récit de notre cheminement dans l'histoire ». Le ministre estime également que le nouvel équipement répond aux standards internationaux de conservation et peut devenir un levier du développement touristique et du rayonnement culturel du Congo.

Mais pour être pleinement à la hauteur de son ambition, l'institution devra aussi travailler sur le contenu et les modes de médiation. Un musée national ne saurait être uniquement un espace où sont alignés des objets anciens. Il doit donner du sens aux pièces exposées et raconter une histoire. Celle des peuples et des royaumes précoloniaux, des migrations, des langues, des savoir-faire, des spiritualités, de la colonisation, des résistances, de la marche vers l'indépendance, des différentes étapes de la construction du pays.

Il devrait aussi donner une place à l'histoire contemporaine : les grandes figures politiques et intellectuelles, les transformations sociales, l'école, la littérature, la photographie, le cinéma, les arts plastiques, la mode, les musiques urbaines et traditionnelles, la danse, le slam, l'humour, sans oublier la rumba congolaise, inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco en 2021. Autrement dit, le patrimoine national doit être montré, mais surtout contextualisé. Qui a fabriqué l'objet ? Dans quel environnement ? Pour quel usage ? Que raconte-t-il de la société qui l'a produit ? Une telle approche permettrait de transformer la visite en véritable expérience historique et pédagogique. Les attentes des artistes et acteurs culturels congolais sont ainsi fondées car ils désirent voir une programmation qui fasse notamment dialoguer le patrimoine ancien avec la création contemporaine. Les jeunes générations doivent pouvoir y découvrir les pratiques culturelles de leurs aînés, mais aussi comprendre comment celles-ci ont évolué et continuent d'influencer la création actuelle.

Numérique : une plus-value

C'est précisément là que le digital peut jouer un rôle déterminant. Écrans interactifs, bornes multimédias, QR codes, archives sonores et audiovisuelles, reconstitutions virtuelles, témoignages filmés ou encore cartographies interactives pourraient rendre les collections plus accessibles et plus attractives. Le numérique ne remplacerait pas l'objet patrimonial : il lui donnerait une voix, un contexte et une profondeur supplémentaire. Cette dimension pourrait notamment permettre de faire entrer



Le président Denis Sassou N'Guesso coupant le ruban à l'inauguration du Musée national/DR

dans le musée des fragments de la mémoire audiovisuelle du Congo. Des extraits de cérémonies officielles, de grands événements nationaux, de discours historiques, d'émissions culturelles ou de témoignages pourraient être numérisés et associés aux différentes périodes présentées. Les archives de l'ancienne Télévision nationale constituent, à cet égard, une piste particulièrement intéressante. Certaines images, longtemps réduites aux archives audiovisuelles, pourraient ainsi retrouver un public et devenir des pièces à part entière du récit national.

L'objectif serait de faire du musée un lieu où l'objet, l'image, le son et la mémoire orale s'entremêlent et se complètent. Un jeune visiteur pourrait, par exemple, découvrir un objet traditionnel, écouter son histoire racontée par un dépositaire de la tradition, regarder des images anciennes montrant son utilisation et, simultanément, comprendre comment cet héritage est réinterprété aujourd'hui dans la société, voire par un artiste.

Une telle approche permettrait de rapprocher les générations : les anciens comme détenteurs de la mémoire, les chercheurs comme producteurs de connaissances, les artistes comme interprètes du patrimoine et les jeunes comme nouveaux timoniers de cette histoire. Le musée deviendrait alors non seulement le gardien du passé, mais aussi un laboratoire de transmission.

Dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville en avril dernier, le vice-Premier ministre Jean-Jacques Bouya soulignait qu'il restait à « doter ce musée des œuvres d'art pour l'écrire et le faire parler ». Les travaux achevés, la question de la constitution et de l'enrichissement des collections reste centrale. Et à l'ère du numérique, « faire parler » le musée pourrait précisément signifier faire dialoguer ses collections avec les archives audiovisuelles, les récits des anciens, les créations des artistes d'aujourd'hui et les outils numériques de demain. C'est à cette condition que le Musée national pourra véritablement devenir un

espace partagé entre mémoire, histoire et avenir.

Tourisme, un potentiel à valoriser

Le véritable défi commence désormais. Un musée ne vit pas uniquement de son ouverture. Il doit être fréquenté, documenté, enrichi régulièrement et favoriser un retour sur investissement. L'enjeu est d'installer une programmation attractive et payante à des coûts variables : expositions temporaires, conférences, ateliers pédagogiques et ludiques, visites guidées, résidences d'artistes, projections, spectacles et rencontres scientifiques. Avec une architecture moderne, le Musée national pourrait mettre en location certains de ses espaces pour des créations de contenus diversifiés tels que cinématographiques, photographiques ou musicaux. D'une part, cela contribuerait à sa visibilité et d'autre part, cela lui permettrait de rentabiliser ses espaces.

Porte d'entrée vers les autres patrimoines du Congo comme les sites historiques de Loango, les paysages du bassin du Congo, les anciennes routes commerciales, les traditions des différents départements ou encore les lieux liés aux grandes figures de l'histoire nationale, le Musée pourrait être intégré aux circuits proposés aux visiteurs étrangers et aux Congolais eux-mêmes, en lieu et place d'une réelle immersion dans ces sites. Et à travers son café, par exemple, le Musée national pourrait miser sur une gastronomie locale revisitée qui met en valeur les produits du terroir en vue de captiver les visiteurs et faire voyager leurs papilles gustatives.

À l'heure où le Congo célèbre ses 66 ans d'indépendance, le Musée national offre donc bien plus qu'un bâtiment neuf. Il pose une question essentielle : quelle mémoire voulons-nous transmettre aux générations futures ? La réponse déterminera la véritable réussite de cet investissement. Le musée devra désormais passer du statut de monument inauguré à celui d'institution vivante, capable de faire du patrimoine un outil d'éducation, d'identité, de création et de tourisme.

Merveille Jessica Atipo



La Façade avant du nouveau Musée national logé au cœur de M'pila à Brazzaville/DR

préservé comprennent les objets d'art, d'artisanat et rituels, mais également les documents et sites témoignant de la vie des sociétés congolaises.

Autrefois logé dans le camp de marié jusqu'à ce qu'il soit débaptisé du nom du président Marien Ngouabi, après sa mort en 1977, l'ancien Musée national avait progressivement constitué une véritable mémoire matérielle du Congo. Avant sa dégradation, il conservait notamment des objets ethnographiques, des instruments, des outils agricoles, des moyens anciens de communication, des pièces liées aux pratiques coutumières et des objets ayant appartenu à certaines grandes figures de l'histoire nationale.

En 2017, à l'occasion de la Journée internationale des musées célébrée le 18 mai de chaque année, son directeur Marcel Ipari évoquait 2 849 objets conservés dans les réserves, parmi lesquels une soutane portée par le président Fulbert Youlou, des pièces de monnaie anciennes, des objets liés aux mariages coutumiers et différents outils de la vie quoti-

l'aboutissement d'une volonté politique portée au plus haut niveau de la nation. Présidée par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, la cérémonie s'est déroulée en présence notamment du président gabonais Brice Clotaire Oligui Nguema et du président de la BAD, Sidi Ould Tah. Implanté au cœur des logements modernes de M'pila, le bâtiment rompt radicalement avec l'image de vétusté de l'ancien site. Espaces d'exposition modulables, salles de spectacles, auditorium de 252 places et café : le nouveau complexe est conçu pour dépasser la fonction classique de conservation et devenir un lieu de rencontres, de création et de diffusion culturelle. À l'intérieur, les premiers parcours mettent en avant les traditions musicales congolaises, avec des instruments tels que le Moukounki, le Gonga, le Kiébé-Kiébé, le tambour Nzobi, le Mokoto ou le Ndanda. Une place est également accordée aux danses et rythmes du Congo profond, ainsi qu'à des instruments traditionnels provenant d'autres pays africains.



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/ MEPSP/PAGIR-UCP/26

Nom du Pays : Congo

Nom du Projet : Programme Accélérer la Gouvernance Institutionnelle et les Réformes pour un fonctionnement durable des services
Intitulé de l'AMI : Actualisation du fichier fournisseur de l'unité de coordination du programme accélérer la gouvernance institutionnelle et les reformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR)

La République du Congo a signé avec le groupe de la Banque mondiale un accord de financement d'un montant de 70 millions USD pour le financement du programme « accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR) pour la période allant de 2023 à 2027. Ce programme vise à appuyer les efforts du gouvernement dans la mise en œuvre de son programme des réformes de la gestion des finances publiques (2020-2029), notamment dans les deux domaines suivants : (i) accroître l'efficacité de la mobilisation des ressources nationales, (ii) moderniser la gestion des finances publiques et mettre en œuvre le budget programme.

L'objectif de développement du programme est d'accroître l'efficacité de la mobilisation des ressources nationales et de la gestion des dépenses, avec un accent particulier sur les secteurs de la santé et de l'éducation.

Le PAGIR financera la mise en œuvre d'une partie du plan d'action de la réforme des Finances Publiques en vue de renforcer la gouvernance institutionnelle. Il soutiendra les résultats dans les domaines suivants : (i) l'augmentation de la mobilisation des ressources nationales et (ii) la modernisation de la gestion des finances publiques et la mise en œuvre de la budgétisation par programme. Le second domaine comprendra le pilotage de réformes clés de la gestion des finances publiques pour assurer une meilleure prestation de services dans les secteurs clés de l'éducation et la santé.

Le financement du PAGIR comprends deux volets : l'un de 55 millions pour le financement du Programme axé sur les Résultats (PforR) et l'autre de 15 millions pour le financement de projet d'investissement (IPF).

Le volet IPF accompagne la mise en œuvre des réformes. Il assure la fourniture d'une assistance technique et de conseils de qualité en temps opportun, selon les besoins, et comprends l'engagement d'une expertise pour soutenir le gouvernement dans des domaines spécialisés (tels que la gestion de la trésorerie, le contrôle des engagements, etc.), ainsi que plusieurs études pour aider à mieux comprendre les principales contraintes de la gestion des ressources publiques au niveau central ou sectoriel.

Dans la perspective de réalisation de ses activités, le PAGIR ambitionne d'actualiser son fichier four-

nisseur dans plusieurs domaines d'activité et invite les prestataires ayant les références requises à manifester leur intérêt.

A.DOMAINES DE COMPETENCES

Les domaines de compétences (sans être exhaustif) retenus pour l'actualisation du fichier fournisseur sont les suivants :

- 1.Fourniture et services informatiques (matériel informatique, maintenance, consommables, connexion internet, vidéosurveillance, visioconférence ...);
- 2.Fournitures diverses (fournitures de bureau ...);
- 3.Fourniture du mobilier de bureau;
- 4.Organisation des Séminaires (Location de salle de conférence, sonorisation, matériel de projection, parking sécuritaires répondant aux normes et service traiteur);
- 5.Location des véhicules et fourniture des billets d'avion, réservation d'hôtel;
- 6.Restauration, pause-café;
- 7.Régie publicitaire, imprimerie et sérigraphie, reprographie (fourniture et impression des T-shirt, gilets et casquettes avec inscription et/ou logo brodé ou imprimé du projet, fourniture et impression des stylos, des insignes avec inscription et/ou logo, fourniture et impression de tous autres badges, roll-up, fanion, etc);
- 8.Assurances;
- 9.Entretien de bâtiments, nettoyage de bureaux, gardiennage;
- 10.Autres prestations de services.

B.CONDITIONS DE SOUMISSION ET DEPOT DES DOSSIERS

Les Manifestations d'intérêt seront rédigées en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies). Les enveloppes contenant les Manifestations d'intérêt devront porter la mention extérieure suivante : « Avis de Manifestation d'intérêt pour l'actualisation du fichier fournisseur du Programme Accélérer la Gouvernance Institutionnelle et les Réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR) pour le domaine de (A PRECISER PAR LE FOURNISSEUR OU LE CONSULTANT) à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Seuls les dossiers complets, respectant la forme et le contenu ci-dessous seront reçu examinés. Après examen, les offres jugées conformes pour l'essentiel seront retenues et agréées. Les prestataires retenus seront consultés directement en cas de besoin.

C.CONSTITUTION DU DOSSIER

Chaque dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- 1.Une lettre de demande d'agrément;
- 2.Documents attestant la création (RCCM, SCIEN ou SCIET);
- 3.Une photocopie du numéro d'identification unique (NIU);
- 4.Une licence unique d'exploitation des entreprises (LUEE) délivrée par l'ACPCE;
- 5.Une copie des statuts de l'entreprise et une déclaration / attestation de bénéficiaires effectifs;
- 6.Une attestation de non faillite;
- 7.Une Attestation de Conformité Fiscale (ACF) datant de moins de trois (03) mois;
- 8.L'adresse et le plan de localisation géographique du siège;
- 9.Une attestation de domiciliation bancaire;
- 10.Un catalogue des réalisations;
- 11.La liste des principaux dirigeants, leurs photos et leurs contacts (téléphone, fax, Email);
- 12.Les derniers états financiers certifiés pour les entreprises.

D.INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Toute personne intéressée peut obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 09 heures à 16 heures.

E.DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les manifestations d'intérêt peuvent être déposées sous plis fermé ou par courrier électronique au plus tard le 26 août 2026 à 16 heures, à l'adresse ci-dessous :

Secrétariat de l'UCP-PAGIR, A l'attention du Coordonnateur du Programme Accélérer la Gouvernance Institutionnelle et les Réformes pour un fonctionnement durable des services. Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo, Téléphone : (+242) 22 614 41 81
Adresse électronique : pmarches@pagir.net ; secretariat@pagir.net.



ADDENDUM relatif au Recrutement d'un consultant national pour l'élaboration et la formation des outils de collecte et de traitement des données au profit de la Direction Générale des Recettes de Service et de Portefeuille (DGRSP) (AMI 002/MEPSP/PAGIR-UCP/26)
Référence et date de publication : Les Dépêches de Brazzaville N°5224 – MARDI 05 AOUT 2026 page 14.
La Date limite du dépôt des candidatures initialement prévu pour le 17 août 2026 est repoussée au 24 août 2026.

ÉLIMINATOIRES CAN 2027

Les Diables rouges, l'espoir est permis

Comment faire pour que l'équipe nationale de football seniors du Congo reconquiert l'Afrique après une absence de onze longues années ? La question alimente les débats dans tous les milieux.

Le bilan moyennement alléchant des matches des Diables rouges football dans les différentes phases éliminatoires est une preuve de l'éternel recommencement. La réussite est cependant une question d'investissement qui est la base de bons résultats.

Le football congolais a disparu des radars de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) depuis 2015. Les entraîneurs se sont relayés sans toucher au but. Chaque fois, les mêmes causes ont produit les mêmes effets, la calebasse n'a pas franchi le seuil de la porte malgré des débuts parfois convaincants. Dans la plupart des cas, il n'a manqué qu'un seul petit point au Onze national pour valider sa présence. Les différents sélectionneurs de l'équipe nationale ont été pointés du doigt pour absence de résultat. Toutefois, la réalité du terrain permet de nuancer les jugements hâtifs. Pour ne citer qu'un exemple parmi tant d'autres, le football congolais n'a pas pu capitaliser sur les acquis de la victoire des moins de 20 ans lors de la 15e édition de la CAN de la catégorie que Brazzaville avait accueillie en 2007. Les Diables rouges sont cités parmi les rares sélections africaines qui ne s'appuient pas sur des journées Fifa pour disputer des matches amicaux internationaux.

Claude le Roy de retour



Les Diables rouges / Adiac

Il y a de l'espoir dans le nouveau cycle que le Congo tente de bâtir avec Claude le Roy, le dernier sélectionneur à avoir connu le bonheur de qualifier le Congo à la CAN 2015 jouée en Guinée équatoriale. Le technicien français a la mission, aux côtés d'autres acteurs, de donner de l'épaisseur à la redynamisation des sports voulue par le président de la République ainsi qu'il l'avait annoncé dans son discours d'investiture, le 16 avril dernier. Le Français arrive dans un environnement qu'il connaît bien mais qui ne présente plus les mêmes certitudes. Aucun club congolais ne côtoie régulièrement la phase de poules de la Ligue africaine des champions et de la Coupe de la Confédération comme l'a été, il y a quelques années, l'Athletic club Léopards de Dolisie. Cela contraste avec son premier

passage au cours duquel il avait dû composer avec une ossature forte et efficace basée sur les joueurs de l'AC Léopards et renforcée par ceux de la diaspora pour disputer les quarts de finale de la CAN. Aujourd'hui, la dynamique s'est inversée avec une sélection dominée par des joueurs de la diaspora. La mission consiste, d'une part, à convaincre ceux qui sont encore hésitants à rejoindre les Diables rouges et, d'autre part, à redonner confiance aux anciens longtemps déçus par des problèmes d'organisation.

La partition de l'État
Aujourd'hui, le Congo va entamer les éliminatoires de la CAN en étant classé dans le chapeau 4 qui comprend le Cameroun, les Comores et la Namibie. Il débutera la campagne à Windhoek contre la Namibie et

terminera à Yaoundé contre le Cameroun. Sur le papier, ses adversaires paraissent relevés du fait de leur régularité, mais rien n'est joué d'avance. Pour motiver ses ambassadeurs, le Congo doit jouer sa partition en leur apportant les moyens qu'il faut pour atteindre les objectifs fixés. Le sélectionneur est optimiste : « On a eu un message du président de la République. Il est clair que la moindre erreur ne sera pas acceptée. Il faut absolument qu'on mette

tous les moyens en œuvre pour se qualifier pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations. Maintenant bossons et essayons d'être le plus efficace possible », déclarait Claude Le Roy après sa réception par le président de la République, le 23 juin dernier. Claude le Roy reste convaincu que le Congo a du potentiel. Sa formule magique « 95% de transpiration » et « 5% d'inspiration » doit désormais entrer en jeu. **James Golden Eloué**

HANDBALL

Pour une sortie de crise

Le handball congolais, jadis fleuron de la scène sportive nationale et continentale, traverse une zone de turbulences institutionnelles.

Entre contestations et suspensions de certains acteurs, le climat au sein de la Fédération congolaise de handball (Féco-hand) est ambivalent. Face à l'urgence de préserver les acquis et de restaurer la sérénité, le ministère des Sports a engagé, depuis quelques semaines, des démarches pour ramener tous les acteurs autour de la table du dialogue.

La tutelle est actuellement au chevet du handball national afin de trouver des solutions et consolider les efforts fournis par les clubs lors des compétitions continentales. Conscient des risques d'enlèvement mais surtout des sanctions internationales, en cas de blocus, le ministère en charge des Sports a intensifié des initiatives d'arbitrage.

Le 21 juillet dernier, le ministre Hugues Ngouélondélé a convoqué une réunion de cadrage regroupant les membres du bureau exécutif de la Fécohand et la commission ad hoc. Lors de cette rencontre, le chef du département des Sports a réaffirmé l'exigence d'un retour à l'ordre républicain, du respect strict des textes réglementaires et de la poursuite du travail administratif pour ne pas paralyser les athlètes.

Prolongeant cette démarche d'apaisement, l'inspecteur général des Sports, Charles Justin Dinga, s'est entretenu, le 31 juillet, avec les dirigeants des clubs regroupés au sein de la « Dynamique Le Réveil du handball congolais ». Cet échange constructif a permis de rétablir le fil de la communication, d'écouter les griefs de la partie contestataire et de réaffirmer la volonté

du gouvernement de favoriser une sortie de crise équitable, neutre et pérenne.

Capitaliser sur l'élan de l'Étoile du Congo et de l'AS Otohô

Pendant que les différends administratifs occupent l'agenda institutionnel, la réalité du terrain rappelle que le handball congolais demeure vivant et compétitif. Les récentes prestations remarquées de l'Étoile du Congo et de l'AS Otohô sur la scène continentale démontrent la vitalité des clubs et le talent brut des athlètes locaux. Les clubs congolais ont imposé, en effet, leur identité lors du 42e Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe disputé à Kinshasa, du 8 au 14 juillet. Au terme de cette grande compétition continentale, l'Étoile du Congo s'est parée du titre de champion, en remportant l'or chez les messieurs après avoir dominé les Camerounais des Forces armées et de police. De leur côté, les dames de l'AS Otohô ont frôlé l'exploit, s'inclinant avec les honneurs en finale face aux redoutables tenantes du titre de Petro Atlético Luanda de l'Angola. Ces exploits méritent d'être consolidés. Des succès africains qui démontrent un potentiel immense ne demandant qu'à s'exprimer. Laisser la crise perdurer équivaudrait à sacrifier des générations de handballeurs, à saper les efforts des investisseurs et des encadreurs, et à compromettre le rayonnement du drapeau national lors des prochaines échéances régionales et internationales.

Rude Ngoma

ARRÊT SUR IMAGE



Le président de la République donnant le coup d'envoi de la Coupe du Congo remportée, vendredi 14 août, aux tirs au but par CARA contre JST



COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°1
Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025
Sélection internationale ouverte N°104/BEAC/SG-DPMG/SIO/Ser/2026
pour le recrutement d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) en vue de la modernisation de la gestion de la maintenance à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion et du suivi de ses installations et équipements techniques, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est engagée dans la modernisation et la digitalisation de ses processus clés dédiés à la gestion des immobilisations. Aussi, elle souhaite recruter, sur ressources propres, un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) pour l'accompagner dans la mise en œuvre de ce projet. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la **sélection internationale ouverte sur la base de la qualité technique et du coût**.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux à l'adresse indiquée ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – DGAM, 14ème étage, porte 1412
B.P :736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
40 23 222 (+237) ; 30 40 23 222 (+237) : postes 5431, 5402 ou 5403
29 33 23 222 (+237) :
@ : cgam.scx@beac.int / dgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC :
RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07
Objet : frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Transfert international (hors zone CEMAC) :
Correspondant : Banque de France
SWIFT Code : BDFEFRPPXXX
Numéro de compte : FR76 3000 1000 6400 0000 5104 277
Destinataire : BEACCMCX090
Objet : frais de soumission appel d'offres n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard **le jeudi 03 septembre 2026 à 12 heures 00 minute**.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en **une phase, le jeudi 03 septembre 2026 à 13 heures 00 minute** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé en République du Cameroun, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés (document écrit et signé), qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le
Le Responsable,

COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°1
Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025

Sélection internationale ouverte no 105/BEAC/SG-DPMG/SIO/Ser/2026 pour le recrutement d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) en vue de l'automatisation de l'inventaire du matériel et du mobilier de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

En vue d'assurer la maîtrise permanente de son parc mobilier sans cesse croissant, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, envisage sur ressources propres, de **recruter un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) en vue de l'automatisation de l'inventaire de son matériel et de son mobilier**. A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les cabinets qualifiés, intéressés et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la **sélection sur la base de la qualité technique et du coût**.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux à l'adresse indiquée ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'exploitation - DGAM, 14ème étage, Porte 14.12
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN
60 40 23 222 (+237) ; 30 40 23 222 (+237) :
29 33 23 222 (+237) :
@ : cgam.scx@beac.int / dgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable **de cent mille (100 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC :
RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07
Objet : frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Transfert international (hors zone CEMAC) :
Correspondant : Banque de France
SWIFT Code : BDFEFRPPXXX
Numéro de compte : FR76 3000 1000 6400 0000 5104 277
Destinataire : BEACCMCX090
Objet : frais de soumission appel d'offres n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 03 septembre 2026 à 13 heures 00 minute.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE, 15ème étage, porte 15.01
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN
Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en une phase, le jeudi 03 septembre 2026 à 14 heures 00 minute aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés (document écrit et signé), qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le
Le Responsable,

PENSÉE

Au moment de boucler ce numéro spécial 15 août 2026, en conférence de rédaction, nos équipes ont eu une pensée profonde pour le fondateur de notre groupe de presse, Jean-Paul Pigasse, directeur général, directeur de la publication, qui nous a quittés le 11 juillet dernier. Nous travaillons toujours ainsi avec lui pour relayer la grande actualité nationale et internationale.

La présence lors des cérémonies de ses obsèques à Paris puis à Roquecourbe-Minervois, aux côtés de sa famille et de ses collaborateurs, d’officiels congolais mandatés par le président de la République, Denis Sassou N’Guesso ; la veillée de presse organisée à Brazzaville dans les mêmes circonstances de deuil ; le livre de condoléances désormais remis à ses proches sont la preuve que Jean-Paul a mérité la confiance du Congo, son pays de cœur et d’adoption. Nous lui dédions ce Spécial.

Les Dépêches de Brazzaville



RELANCE DES COMPÉTITIONS

Les clubs soulagés

L’organisation de la Coupe du Congo ap rès deux saisons blanches est un motif d’espoir pour les équipes qui ne savaient plus comment s’organiser face au passage à vide prolongé qu’ils ont connu.

Mieux vaut tard que jamais, d’autant plus que les clubs n’ont pas été épargnés par la crise institutionnelle qu’a connue, depuis 2024, la Fédération congolaise de football (Fécofoot). L’absence du championnat national a privé l’Athlétic club Léopards de Dolisie et l’Association sportive Otohô d’Oyo d’une participation à la Ligue des champions et à la Coupe de la Confédération. Une première, depuis plus de 20 ans, que le Congo soit absent à ces joutes continentales. La Coupe du Congo, qui s’est jouée respectivement à Kinkala, Pointe-Noire et Dolisie, a depuis quelques années perdu son caractère qualificatif à une compétition africaine pour la simple raison que sa finale se dispute le 14 août, au-delà des délais d’engagement des clubs. Qu’à cela ne tienne, les bases de la relance du football sur le plan local sont posées. Le défi de créer les conditions pour que le ballon roule à nouveau sur les pelouses congolaises est relevé. Face aux impératifs de temps, les organisateurs ont réinventé une formule inédite que cette compétition qui se joue cette saison soit inscrite dans le cadre des festivités marquant la célébration des 66

ans de l’indépendance du pays. Si chez les dames le problème ne s’opposait pas, chez les messieurs, par contre, le choix porté sur les anciens vainqueurs et les finalistes de la Coupe du Congo a pris le dessus sur le caractère festif. Cette compétition, rappelons-le, concerne dans sa configuration toutes les équipes du pays, de la division inférieure à l’élite. Par rapport au temps, les tours préliminaires jusqu’aux huitièmes de finale ont laissé la place à quatre groupes de trois, dont les deux premiers ont été qualifiés pour les quarts de finale. Les quarts de finale et les demi-finales se sont joués en aller simple, contrairement aux autres éditions, pour sélectionner dans les délais la Jeunesse sportive de Talangai et le Club athlétique renaissance aiglons comme finalistes. Les finales de la Coupe du Congo ont toujours un caractère particulier en ce sens qu’elles sont placées sous l’autorité du président de la République. C’est, d’ailleurs, lui ou son représentant qui remet le trophée à l’équipe victorieuse, puisque la compétition elle-même est inscrite dans le programme de la célébration de la fête de l’accession du pays à l’indépendance. Après la Coupe du Congo, tous les signaux passeront au vert quand le championnat national Ligue 1 va être relancé. Il ne sera relevé que quand la compétition sera sponsorisée et les clubs subventionnés. C’est dans ces conditions qu’ils pourront rivaliser avec les autres plus huppés du continent.

James Golden Eloué

TOURNOI AYESA-LOMMA

La première édition achevée en apothéose

A l’initiative du conseiller départemental de la Cuvette, Serge Itoua, la communauté urbaine de cette localité a vibré, du 20 juillet au 7 août, au rythme de la première édition du tournoi de football dénommé Firmin- Ayessa-Lomma. Sur les quatorze équipes, Saint-Pierre a remporté la finale au grand bonheur de la population de ce district qui s’est mobilisée durant plus de deux semaines pour assister aux différents matches de ce tournoi.

Placé sous le signe de l’unité et de la solidarité de la population de Makoua, le tournoi Firmin-Ayessa-Loma a contribué au renforcement de la cohésion sociale, de la fraternité et du vivre-ensemble entre les filles et fils de ce district. Aussi a-t-il permis de rendre un hommage vivant à Firmin Ayessa, ancien ministre d’Etat et député de la circonscription unique de Makoua. « Par son engagement, sa proximité avec la population, son attachement et sa volonté permanente de promouvoir l’unité et la solidarité, Firmin Ayessa a laissé une empreinte indélébile dans nos consciences... », déclarait Serge Itoua à l’ouverture du tournoi. D’où la participation active de Bélanda Ayessa, directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, et de Thony Ayessa. Saluant l’initiative de ce tournoi en mémoire de leur père, Bélanda Ayessa a estimé que cela « n’a pas été une simple succession de rencontres sportives. Il a été un champ de fraternité, une célébration de l’unité, de la rencontre entre les cœurs », demandant à Dieu de bénir l’organisateur, Serge Itoua. Cette compétition sportive, la première du genre en mémoire de Firmin Ayessa, a reçu l’assentiment de la population de Makoua qui souhaite que celle-ci se pérennise dans la durée. Un sentiment de satisfaction aussi pour le promoteur : « Notre ambition est de pérenniser ce tournoi pour offrir à la jeunesse un cadre permanent d’ex-

pression de ses talents et perpétuer la mémoire de notre icône, Firmin Ayessa. Nous comptons sur le soutien de tous pour tenir cet engagement. » Par ailleurs, Serge Itoua a salué l’élan de solidarité de la population de Makoua pour la réussite de ce tournoi, la remerciant pour son apport et son soutien multiforme. Il n’a pas manqué d’adresser également ses remerciements à la famille de feu ministre d’Etat, Firmin Ayessa, dont le soutien moral a constitué un réel motif d’encouragement », avant de se retrouver avec son équipe autour des danses folkloriques du terroir. Une manière de préserver l’unité et la solidarité de la population de Makoua.

Quelques réalisations du conseiller Serge Itoua

En sa qualité de conseiller départemental, sous le label du Parti congolais du travail, Serge Itoua s’active dans de nombreuses actions communautaires en faveur de son terroir. On peut noter, entre autres, l’opération de salubrité et d’assainissement dite « Leboussa » de Makoua organisée le 6 juin dernier; la dotation du matériel aratoire aux chefs de village de Makoua ainsi que la visite du champ de cacao de la coopérative Agrikem, le 11 juin, et la poursuite de la dynamique de réhabilitation des forages des quartiers Moussa Ketta, Ohadé et le centre ville de Makoua, le 16 juin.

Stanislas Okassou

RÉINSERTION SOCIALE

Le centre d'Aubeville accueille ses premiers pensionnés

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a officiellement inauguré, le 12 août, le centre d'insertion et de réinsertion des jeunes d'Aubeville situé à environ 13 km de Madingou, dans le département de la Bouenza.

Doté d'une capacité d'accueil de 400 personnes à terme, le centre d'Aubeville vise à offrir une seconde chance aux jeunes en décrochage scolaire et ceux en conflit avec la loi. Il comporte en son sein plus d'une trentaine de bâtiments, notamment des salles de classe, des dortoirs, un amphithéâtre, des ateliers de formation et d'apprentissage en soudure, en menuiserie, en agro-pastorale et en pâtisserie, en sus d'un dispositif de désintoxication avec trente-deux lits. Construit sur une superficie de treize hectares, le centre d'Aubeville est également équipé des dortoirs, d'un réfectoire et de deux centres de santé intégrés pour une prise en charge médicale des pensionnés et de la population environnante, d'un centre de désinfection à vocation nationale et régionale, d'un plateau technique adapté à l'addiction aux substances psychotoxiques, d'un dispositif de traitement d'eau et des installations sportives.

La première cohorte, soit deux cents jeunes, bénéficiera pen-



Le chef de l'Etat visite les installations du centre d'Aubeville./DR

dant treize mois d'une formation professionnelle et d'un encadrement militaire sans armes de trois mois. selon le directeur du centre, Séraphin Hilaire Okoko, le modèle de prise en charge des jeunes dans centre

se fera dans une approche multidisciplinaire. La première phase consiste à leur inculquer le respect des institutions en intégrant une école de cohésion, l'éducation multiple. La deuxième porte sur la formation

qualifiante pour leur insertion socio-professionnelle, tandis que la troisième est celle de leur intégration dans la vie active. Placé sous la tutelle du ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Education civique, ce

premier centre, en attendant d'autres en construction dont celui d'Otsendé prévu accueillir les jeunes filles, a bénéficié dans sa mise en œuvre de l'appui des partenaires techniques publics et des agences du système des Nations unies, notamment l'Unesco, le Pnud et l'Unicef.

« Ce centre constitue une réponse à la délinquance juvénile due au décrochage scolaire, et la consommation des substances narcotiques. Il permet de favoriser une éducation et une réinsertion sociale des jeunes », a précisé le ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Education civique, Hugues Ngouélondélé, peu avant l'inauguration. Il a invité, par ailleurs, les pensionnaires à saisir cette occasion qui leur est offerte par l'Etat pour une nouvelle chance qui leur est accordée.

Après la coupure du ruban symbolique, le président de la République et sa suite ont procédé au planting d'arbres avant la visite du centre.

Guy-Gervais Kitina

Denis Sassou N'Guesso appelle les jeunes à la discipline

S'adressant à la première cohorte des jeunes admis au centre d'insertion et de réinsertion sociale d'Aubeville, dans le département de la Bouenza, le 12 août, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a insisté sur la discipline à observer tout au long de leur formation.

Le centre d'insertion et de réinsertion sociale d'Aubeville a ouvert ses portes le 12 août. Dans son adresse, le chef de l'Etat a invité les jeunes à une prise de conscience. « Je ne veux pas qu'à mon retour à Brazzaville, que j'apprenne qu'un enfant a fui ou s'est mal comporté. En observant la discipline, vous gagnerez beaucoup de choses », a souligné Denis Sassou N'Guesso, demandant aux encadreurs d'instaurer une discipline militaire.

Saluant la bonne organisation, le président de la République a rappelé que la réhabilitation du centre de réinsertion sociale d'Aubeville est le résultat de grands efforts, voire des sacrifices consentis par les pouvoirs publics et les familles qui n'ont pas rejeté ou abandonné ces jeunes. Il s'est également félicité des conditions d'accueil au niveau de ce centre qui sont largement en dessus de ce qu'il a vécu en 1956, lorsqu'il était arrivé au Collège normal de Mbounda.



A cette époque, les collégiens n'avaient pas, a-t-il rappelé, des dortoirs dignes et de cuisine moderne tel qu'aujourd'hui.

« Ce sont les efforts du peuple, de vos parents qui, par leurs impôts, leur travail, soutiennent le gouvernement dans ce qu'il fait. Donc, la nation entière ne vous a pas

abandonnés, au contraire elle a tout fait pour que vous retrouviez la vie. Pour cela, soyez disciplinés. Si vous observez la discipline, l'ordre ; si vous respectez l'organisation telle que préétablie par vos chefs, je crois que ce sera une chance pour vous, vous allez sortir par la grande porte

pour réintégrer la société comme tout le monde », a insisté le chef de l'Etat.

Denis Sassou N'Guesso a rappelé à ces jeunes qu'il n'y a pas de sot métier. Car, s'ils se mettent résolument dans l'apprentissage, ils sortiront avec un métier afin de se prendre en charge et certains pourront être des hauts

cadres du pays. « Vous aurez le travail, des femmes pour former vos foyers et pourrez construire des maisons. L'Etat a tout fait pour réhabiliter ce centre. Merci beaucoup, il ne reste que le travail et les résultats », a conclu le président de la République.

Parfait Wilfried Douniama